

# Chapitre 1

## On n'est pas (du tout) dans le même bateau : les gagnants et les perdants du Covid-19

Michael Dauderstädt

### Introduction : l'impact économique et social de la pandémie<sup>1</sup>

La pandémie de Covid-19 a mis en évidence des inégalités à la fois existantes et nouvelles dans une UE déjà marquée par des disparités considérables en matière de revenus et de protection sociale. L'objectif de ce chapitre est d'analyser les inégalités économiques, sociales et sur le marché du travail qui résultent de la crise, en observant la société européenne sous différents angles : l'UE dans son ensemble, les pays, les secteurs économiques, les catégories de travailleurs, les jeunes par rapport aux plus âgés, les femmes par rapport aux hommes, ainsi que les autres groupes vulnérables. En outre, le chapitre met en lumière les disparités entre régions et entre pays, pour soulever finalement la question suivante : *qui sont les gagnants et les perdants du Covid-19 ?*

Le chapitre s'appuie sur des recherches antérieures, en particulier celles menées par l'OCDE, et poursuit le travail de l'édition précédente du *Bilan social de l'UE* (Vanhercke *et al.* 2020, en particulier Myant 2020). Pour présenter la situation actuelle, sont principalement utilisées les dernières données disponibles en provenance d'Eurostat, d'Eurofound, de l'OIT, du FMI et de l'OCDE. Dans certains cas (Allemagne, Italie), des sources nationales sont aussi prises en compte. Malheureusement, des données sont encore manquantes pour 2020, et encore plus pour 2021.

Les sections 1 à 4 offrent un aperçu statistique des principaux indicateurs sociaux portant sur les disparités régionales et sectorielles, le chômage, les inégalités de revenus et la pauvreté. La section 1 compare les performances macroéconomiques des États membres ; la section 2 étudie les différences d'évolution des secteurs économiques ; la section 3 décrit l'impact de la pandémie sur les marchés du travail ; la section 4 analyse enfin la situation sociale au sein des pays. Les conclusions résument les principaux résultats du chapitre et fournissent quelques recommandations politiques quant à la manière dont l'UE et les États membres peuvent et doivent s'attaquer au problème des inégalités consécutives au Covid-19.

## 1. Les différences de croissance des États membres

La pandémie a frappé l'UE à un moment où sa croissance économique avait quelque peu ralenti (de 2,7 % en 2017 à 1,5 % en 2019), où le chômage avait atteint son plus

---

1. L'auteur tient à remercier les éditeurs et deux réviseurs externes anonymes pour leurs commentaires constructifs sur les versions précédentes de ce chapitre. L'avertissement habituel est d'application.

bas niveau depuis des années (6,3 %), tandis que l'inflation demeurait obstinément inférieure à son objectif de 2 %. Les inégalités, telles qu'elles seront définies plus précisément ci-dessous, avaient également diminué. Tous ces accomplissements ont souffert de l'énorme choc économique qui a frappé à la fois l'offre et la demande lorsque les économies des États membres sont entrées en confinement.

Zone économique à croissance lente, l'UE a beaucoup plus souffert que la plupart des autres grands groupes de pays. Selon le FMI, son produit intérieur brut (PIB) a baissé de plus de 6 % en 2020, pour une moyenne mondiale de 3,2 % et de 4,7 % pour le G7. Le PIB des économies émergentes de l'Asie, dont la Chine, n'a diminué que d'environ 1 %. Le seul continent plus touché que l'Europe est l'Amérique latine, qui a connu une baisse de 7 % de son PIB. En 2021, la reprise de l'économie européenne (+4,3 %) devrait également être plus faible que celle de l'économie mondiale (+ 6 %), sans parler des économies émergentes de l'Asie (8,5 %). L'Europe a probablement choisi une dangereuse voie médiane pour contenir la pandémie : trop faible pour atteindre les succès asiatiques, mais suffisamment forte pour nuire à la croissance plus qu'aux États-Unis ou en Afrique.

Le choc économique a eu un impact différencié sur les économies des États membres en raison de leur situation pré-pandémique et de leur structure économique (Myant 2020). Certains pays pouvaient se prévaloir d'une économie florissante et d'une dette publique relativement faible en 2019 (par exemple, l'Allemagne et de nombreux pays d'Europe centrale et orientale), tandis que d'autres souffraient déjà de stagnation et d'un haut niveau d'endettement (l'Italie, notamment). Ces conditions préalables ont déterminé leur capacité à réagir par le biais d'un ensemble de politiques visant à atténuer l'impact de la pandémie. Tous les États membres ont néanmoins adopté des combinaisons de politiques similaires, bien qu'à des degrés différents.

La politique monétaire s'est considérablement assouplie. Les taux d'intérêt ont été ramenés à un niveau proche de zéro (zéro pour la zone euro), voire inférieur (par exemple, au Danemark). La BCE a gonflé son bilan en achetant des obligations pour des centaines de milliards d'euros. Cet « assouplissement quantitatif » a entraîné une reprise rapide des marchés boursiers après leur effondrement du printemps 2020. Le marché haussier qui en a découlé <sup>2</sup>, associé à la hausse des prix de l'immobilier, a considérablement augmenté la richesse des propriétaires d'actifs, un phénomène qui sera examiné plus en détail ci-dessous.

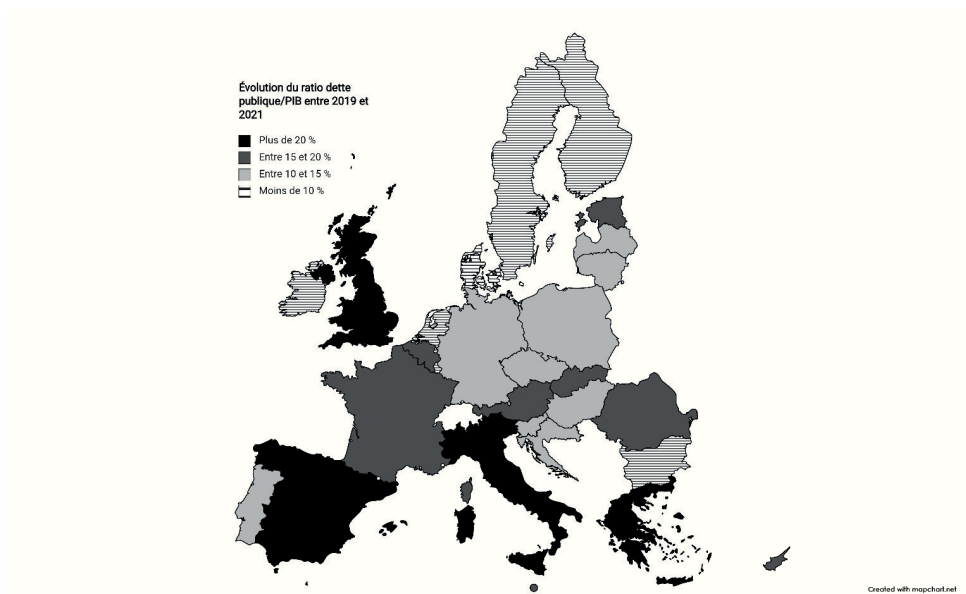
La politique budgétaire a également été très expansionniste. Les déficits budgétaires et la dette publique ont augmenté dans tous les États membres (voir le graphique 1 et le tableau A1 en annexe <sup>3</sup>) sans qu'il n'y ait de corrélation claire entre les niveaux d'endettement en 2019 et les taux de croissance de la dette entre 2019 et 2021. Il en va largement de même pour les déficits budgétaires, même si leur augmentation a eu tendance à être légèrement inférieure pour les pays connaissant un déficit plus faible en

---

2. Un « marché haussier » caractérise une période de hausse des prix des actions sur le marché boursier.

3. Il convient toutefois de souligner que la hausse présentée dans le tableau A1 est en partie due à la baisse du PIB (voir graphique 1), qui fait baisser le numérateur et gonfle donc le pourcentage. La reprise attendue du PIB en 2021-2022 inversera cet effet mathématique.

Graphique 1 Évolution de la dette publique (en pourcentage du PIB) entre 2019 et 2021



Source : Base de données WEO du FMI (consulté en avril 2021) et calculs de l'auteur.

2019, ce qui laisse penser que les pays peu dépensiers le sont restés face à la pandémie. Pour l'UE dans son ensemble, le total des dépenses publiques a augmenté de 9,2 % (les dépenses sociales représentant 40 % des dépenses supplémentaires), tandis que les recettes ont diminué de 3,8 % entre 2019 et 2020. En conséquence, le déficit budgétaire a été multiplié par onze et la dette totale a crû de 11,4 %.

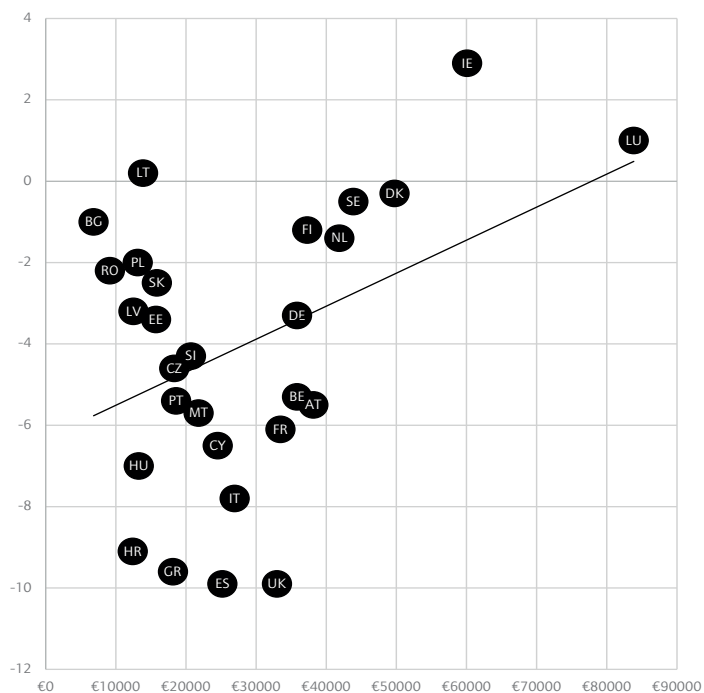
Si cette évolution reflète en partie une baisse des recettes, attribuable également à des réductions d'impôts généralisées (par exemple la TVA en Allemagne) ou à des allègements ou moratoires fiscaux spécifiques (par exemple pour les entreprises en difficulté), elle est surtout due à des dépenses supplémentaires à grande échelle destinées à soutenir les revenus et sauver des entreprises en danger dans les secteurs durement touchés par la pandémie, comme les compagnies aériennes. De nombreux pays ont adopté d'autres mesures que le soutien au revenu pour stimuler la croissance via des programmes d'investissement public (voir Dauderstädt 2021a). Les politiques du marché du travail ont représenté une part importante de ces dépenses publiques, la plupart des pays ayant mis en place des régimes de maintien dans l'emploi, de chômage partiel ou de chômage temporaire. Les questions relatives au marché du travail sont examinées plus en détail dans la section 3.

En suivant les recettes keynésiennes (souvent négligées autrefois), les mesures fortes en matière de politique économique ont considérablement atténué la récession, pour lui donner quasiment une forme en « V ». Au troisième trimestre de 2020, le produit

intérieur brut de l'UE-27 n'était inférieur que de 5 % à son niveau du dernier trimestre de 2019 (avant la pandémie), bien qu'il ait reculé de 16 % au cours du printemps 2020 (voir le tableau A2 en annexe). Sur l'ensemble de l'année, le PIB de l'UE-27 a été inférieur de 4,7 % à celui de 2019. De 2019 à 2020, le PIB moyen par habitant a baissé de 31 591 à 30 540 euros tandis que son écart type du PIB a augmenté de 20 857 à 20 994 euros.

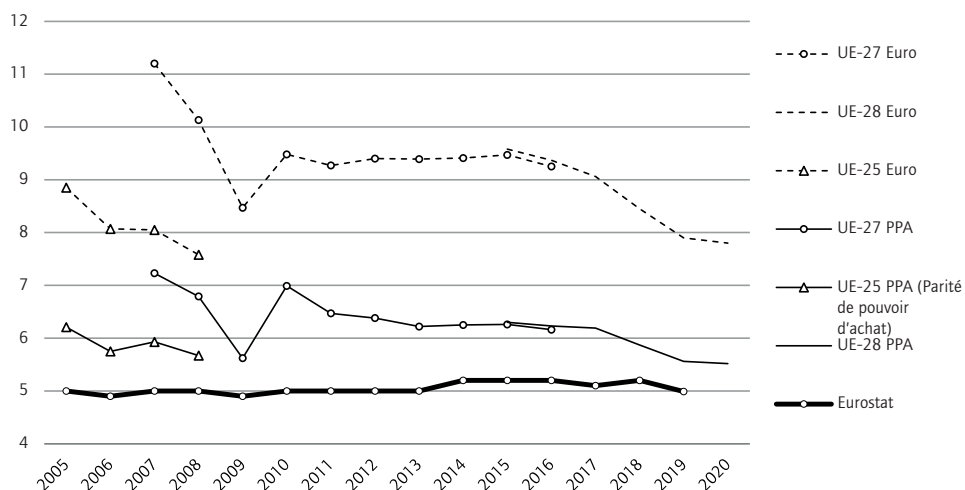
Les taux de croissance de chaque pays ont évidemment connu des variations considérables. Le graphique 2 montre l'évolution du PIB entre 2019 et 2020 pour tous les États membres, classés selon leur PIB par habitant de 2019. Seuls trois pays ont échappé à la récession : l'Irlande, la Lituanie et le Luxembourg (voir graphique 2). Parmi les autres États membres, certains (les pays nordiques, principalement) ont connu une baisse relativement modeste du PIB, inférieure à 2 %, tandis que dans d'autres, il a chuté de plus de 6 %. Comme le montre la ligne de tendance du graphique 2, les pays les plus pauvres ont été plus susceptibles de connaître des récessions plus fortes que les pays les plus riches. Mais les pays de la périphérie orientale pauvre ont connu de bons résultats (à l'exception de la Croatie et de la Hongrie), tandis que des pays relativement riches comme le Royaume-Uni, l'Italie ou la France ont subi des baisses drastiques. La périphérie méridionale de l'UE (Chypre, Grèce, Italie, Portugal, Espagne) a été la plus touchée, ce qui a aggravé les problèmes préexistants, qui résultaient de la grande récession de 2009, de la panique sur la dette souveraine qui a suivi, et des défauts de

Graphique 2 Taux de croissance du PIB (2019-2020) en pourcentage par rapport au PIB par habitant en 2019 (en euros)



Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

Graphique 3 Inégalité à l'échelle de l'UE 2005-2020 (rapport S80/S20 ou interquintile)



Source : Dauderstädt (2021c).

conception des politiques d'austérité. La pandémie a renforcé la distribution régionale préexistante de croissance de rattrapage au sein de l'UE (Dauderstädt 2021b).

En ce qui concerne l'inégalité à l'échelle de l'UE, il faut tenir compte de leur évolution entre les pays eux-mêmes et au sein de chacun d'entre eux (Dauderstädt 2020). L'évolution de la répartition des revenus au sein de chaque pays est traitée ci-dessous dans la section 4 (voir également le tableau A6 en annexe). En général, les inégalités intranationales contribuent à hauteur d'environ 80 % à l'inégalité à l'échelle de l'UE, le reste étant dû aux différences de revenus entre les pays. Mais l'évolution de l'inégalité à l'échelle de l'UE est déterminée par les inégalités entre les États membres, car les inégalités intranationales n'ont, en moyenne, pas beaucoup changé depuis 2005. Comme le montre la courbe la plus basse du graphique 3, les inégalités moyennes, mesurée par le rapport interquintile <sup>4</sup>, sont demeurées autour de 5 (aucune donnée n'est encore disponible pour 2020). Cette courbe la plus basse (appelée « Eurostat » dans la légende) est la valeur européenne donnée par Eurostat comme la moyenne pondérée (par la population) des valeurs nationales. Elle est toutefois trompeuse car elle néglige les disparités de revenus entre les pays (Atkinson *et al.* 2010 ; Dauderstädt 2020). Par conséquent, les changements qui apparaissent dans le graphique 3 résultent principalement des différences de taux de croissance des économies nationales et de l'effet des élargissements à l'Est. Par exemple, l'inégalité à l'échelle de l'UE a bondi en 2007 lorsque la Bulgarie et la Roumanie, deux grands pays pauvres, ont rejoint l'UE. Elle a ensuite diminué (comme précédemment entre 2005 et 2007) en raison de la forte

4. Le rapport interquintile, souvent appelé rapport S80/S20, est le rapport entre les revenus du cinquième le plus riche et ceux du cinquième le plus pauvre d'une population donnée.

croissance en Europe de l'Est. La crise financière a arrêté et partiellement inversé cette baisse. Après une décennie de stagnation, la croissance cohésive a repris en 2017.

L'impact de la pandémie sur l'inégalité à l'échelle de l'UE, mesurée par le rapport S80/S20, a été faible jusqu'à présent (Dauderstädt 2021c) car les inégalités intranationales et internationales n'ont pas beaucoup évolué (comme c'est expliqué ci-dessus et dans la section 4 ci-dessous). La valeur pour l'année 2020 dans le graphique 3 suppose par conséquent qu'il n'y a pas de changement dans la distribution intranationale des revenus. L'effet des différences entre les taux de croissance nationaux a été faible, car la périphérie méridionale, qui a été la plus touchée, constitue le groupe à revenu moyen inférieur de l'UE (avec des revenus moyens par habitant d'environ 20 000 euros). Le groupe à faible revenu de la périphérie orientale (avec des revenus inférieurs à 20 000 euros) et le groupe à revenu élevé du centre nord-ouest (avec des revenus supérieurs à 30 000 euros) ont tous deux moins souffert en moyenne, même si les performances nationales y sont très diverses (voir graphique 2). En fin de compte, la pandémie semble avoir seulement ralenti la baisse antérieure (depuis 2017) de l'inégalité à l'échelle de l'UE.

## 2. Secteurs gagnants et perdants

Cette section fournit une image plus fine de l'impact de la pandémie au niveau des secteurs économiques. Un examen plus approfondi des effets de la récession au niveau régional, à l'intérieur des États membres, qui serait également intéressant, n'est malheureusement pas possible en raison du manque de données d'Eurostat.

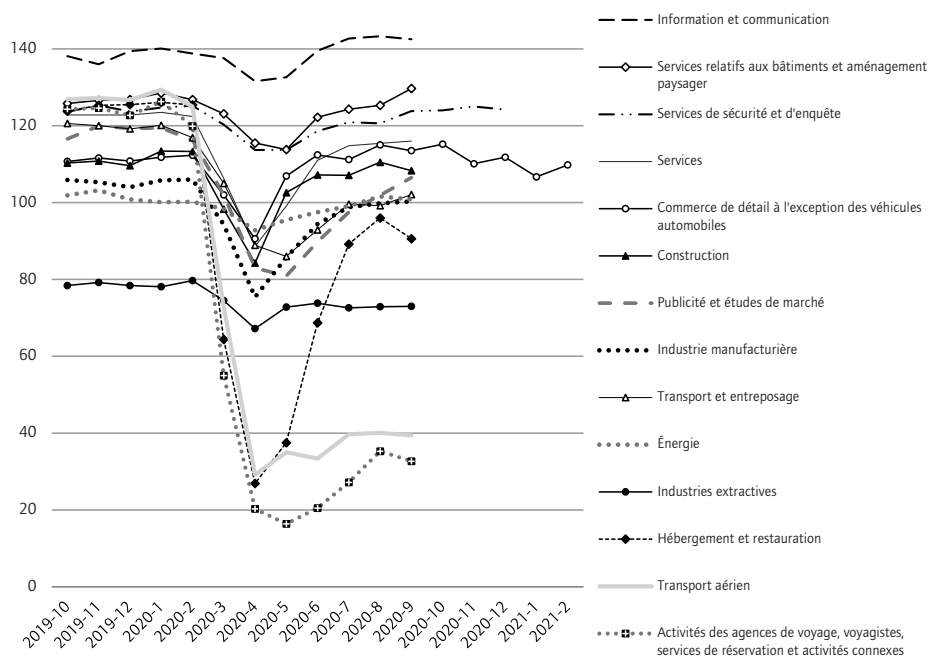
Le Covid-19 et les confinements qui en ont découlé ont affecté les secteurs économiques à des degrés différents. Le sort inégal qu'ont connu ces différents secteurs explique en partie la diversité des performances nationales (Myant 2020 : 56-57). De toute évidence, certains secteurs spécifiques tels que les compagnies aériennes ou les croisières en mer, les restaurants et les hôtels ont été confrontés à des difficultés extrêmes en raison de l'effondrement du tourisme, tandis que d'autres, comme le commerce de détail en ligne, les logiciels de communication (Zoom) ou certaines branches du secteur de la santé, ont bénéficié d'une demande excédentaire<sup>5</sup>.

Le graphique 4 montre l'évolution de certains secteurs. Tous ont connu des ralentissements au cours du printemps 2020, mais dans des mesures très différentes. Le transport aérien, l'hébergement et la restauration ont reculé d'environ 80 % et ne se sont guère redressés depuis, à l'exception d'un bref boom estival dans l'hébergement et la restauration. Dans nombre d'autres secteurs importants, les niveaux de production et de vente sont revenus en automne à leur situation d'avant la crise. Sans surprise, les meilleures performances sont à trouver dans le secteur de l'information et de la communication.

---

5. La disponibilité globale des données de production et de vente au niveau des secteurs économiques pour 2020 et 2021 est beaucoup plus faible que pour les données générales du PIB utilisées dans la section précédente.

Graphique 4 Performances de certains secteurs en 2019-2021 (UE-27 ; 100 = 2015)



Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

Comme on pouvait s'y attendre au vu de la diversité des performances de croissance (voir le graphique 2 et le tableau A2 en annexe), le tableau général pour l'UE-27 cache des différences substantielles entre pays. Le tableau 1 présente les changements intervenus entre l'automne 2019 et l'hiver 2020-2021 (les dernières données disponibles au moment de la rédaction à l'été 2021) dans quatre secteurs d'activité : l'industrie manufacturière, la construction, le commerce de détail et, pour une période légèrement différente, l'hébergement et la restauration. Si l'on considère tout d'abord l'industrie manufacturière, l'Europe centrale et orientale a obtenu de bons résultats (en particulier la Pologne), alors que la production a diminué dans presque tous les États membres plus riches (le plus fortement en France). Dans le secteur de la construction, la situation est très différente, avec des baisses importantes (supérieures à 19 %) de la production en Tchéquie, en Espagne, en Slovaquie et en Pologne, mais de bonnes performances en Allemagne et en Roumanie. En ce qui concerne le commerce de détail, la Belgique, l'Estonie, l'Irlande, la France, la Pologne et la Roumanie ont connu des résultats nettement meilleurs que les autres. L'hébergement et la restauration ont été sévèrement touchés dans tous les pays. Mais un même déclin relatif compte beaucoup plus dans des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Croatie, où ces services représentent une part importante du PIB et de l'emploi.

Il est également important d'examiner le secteur public, y compris l'éducation, la santé et l'administration publique : dans la mesure où ces secteurs ont dû et doivent encore

Tableau 1 Performances nationales dans certains secteurs\*

Zone/Pays	Industries manufacturières	Construction	Commerce	Hébergement et restauration
	Automne 2019 vs. hiver 2020-2021			Automne 2019 vs. automne 2020
Union européenne – 27	-0.9	n.d.	0	n.d.
Eurozone	-2.2	n.d.	-1.1	n.d.
Belgique	-4.4	-11.2	11.5	n.d.
Bulgarie	-4	-9.9	-15.2	-51.3
Tchéquie	2.1	-20.8	-3.5	-56.3
Danemark	-1.9	n.d.	-1.9	-36
Allemagne	-6	7.4	-2.9	-52.3
Estonie	0.1	n.d.	16.4	n.d.
Irlande	n.d.	n.d.	15.7	n.d.
Grèce	1.4	n.d.	n.d.	n.d.
Espagne	-7.8	-20.5	-6.5	-61.8
France	-12.3	-14.2	10.5	-45.3
Croatie	5.3	n.d.	6.5	-69.8
Italie	-5.2	n.d.	-10.4	n.d.
Chypre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Lettonie	5.8	n.d.	-7.3	-61.9
Lituanie	7.3	n.d.	2.3	n.d.
Luxembourg	-9.3	n.d.	1.6	-34.9
Hongrie	5.9	-18.2	-6.1	-65.5
Malte	-8.1	n.d.	-12	n.d.
Pays-Bas	-4.3	-3.9	-11	n.d.
Autriche	n.d.	0.5	8	n.d.
Pologne	21.3	-19.5	17.7	n.d.
Portugal	-4.1	-7.8	-12.1	-55.3
Roumanie	0.7	37.3	12.3	-63.3
Slovénie	2.8	5.7	-13.1	-61.2
Slovaquie	3.8	-23.3	-11.1	-34.5
Finlande	-3.4	-5.4	9.7	-39.9
Suède	4.6	2.2	2.5	n.d.
Royaume-Uni	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.

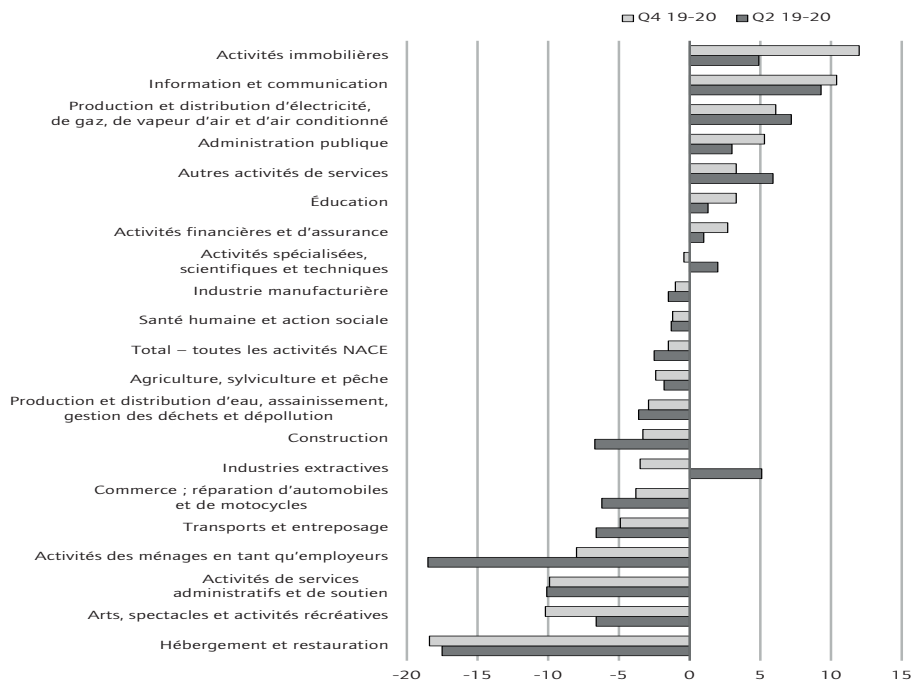
Note: \* Changement en point de pourcentage entre les valeurs (2015=100).

Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

assumer l'essentiel de la lutte contre le Covid-19, leur part dans le PIB et l'emploi a probablement augmenté du fait d'importantes dépenses supplémentaires (voir le tableau A1 en annexe).



Graphique 5 Évolution de l'emploi dans certains secteurs d'activité dans l'UE-27 entre les 4e trimestres de 2019 et 2020 (en pourcentage)



Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

Pour évaluer l'évolution de ces secteurs au cours de la pandémie, nous utilisons les chiffres en matière d'emploi (voir le graphique 5 et le tableau A4 en annexe). L'emploi total a diminué de 2,5 % en glissement annuel entre les 2e trimestres de 2019 et 2020 et un peu moins (1,5 %) entre les 4e trimestres de 2019 et 2020. Comme on pouvait s'y attendre, les secteurs les plus durement touchés ont été l'hébergement et la restauration, les services administratifs et de soutien, les arts, spectacles et activités récréatives et les services domestiques, avec des baisses de plus de 10 %. L'emploi a augmenté dans l'information et la communication, l'immobilier, la finance et l'assurance. L'évolution dans ces deux derniers secteurs pourrait traduire l'inflation des actifs consécutive à l'assouplissement déjà évoqué des politiques monétaires<sup>6</sup>. L'emploi dans le secteur public (administration publique et défense, sécurité sociale et enseignement) a légèrement augmenté, mais étonnamment pas dans le secteur de la santé humaine et de l'action sociale. Cela pourrait être dû au fait que ce secteur comprend de nombreuses

6. Une politique monétaire souple (ou accommodante) entraîne une hausse du prix des actifs de trois manières spécifiques : premièrement, la baisse des taux d'intérêt rend le crédit moins cher pour acheter des actifs, ce qui augmente la demande ; deuxièmement, la baisse des taux d'intérêt augmente la valeur actuelle nette d'un actif, car le taux d'actualisation interne utilisé est plus faible (à un taux d'actualisation de zéro, un flux de revenu constant donne théoriquement une valeur actualisée infinie) ; troisièmement, la demande d'actifs par les banques centrales (bons du Trésor, obligations d'entreprises) augmente leur prix alors que le rendement du capital diminue.

activités qui nécessitent un contact personnel sans pour autant relever de la lutte contre la pandémie elle-même.

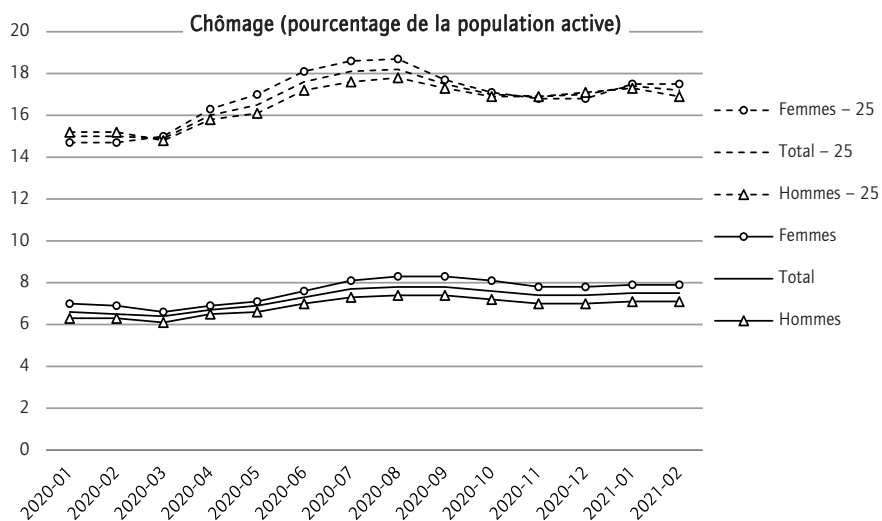
La baisse globale relativement faible de l'emploi s'explique a) par le fait que les secteurs d'activité ayant enregistré des pertes plus importantes ne représentent que 10 % de l'emploi total, et b) par la généralisation des régimes de maintien dans l'emploi. Au premier trimestre de 2020, plus de 30 % de l'ensemble des salariés bénéficiaient de plans de maintien dans l'emploi dans plusieurs pays européens tels que le Royaume-Uni, la France, l'Italie et le Portugal (OCDE 2021a : graphique 2). L'impact de ces politiques devient visible si l'on examine le nombre réel d'heures travaillées dans l'emploi principal. L'indice (2006 = 100) mesurant le facteur travail dans l'économie est passé de 101,8 au quatrième trimestre 2019 à 97,1 au premier trimestre 2020 et à 85,9 au deuxième. Cette baisse de 15 % est largement plus importante que les variations de l'emploi présentées dans le graphique 5 et le tableau A3 en annexe.

### **3. L'impact limité de la pandémie sur les marchés du travail**

L'augmentation du chômage a été limitée parce que les personnes étaient protégées par des régimes de chômage partiel/congé. Même si le chômage a augmenté après mars 2020 lors de l'entrée en vigueur des mesures de confinement (voir graphique 6), la hausse a été relativement modeste : le chômage a augmenté de 1,4 point de pourcentage pour la population active totale, pour passer de 6,4 % (mars 2020) à 7,8 % (août 2020). Les femmes ont souffert un peu plus : leur taux de chômage, déjà plus élevé au début de 2020, a augmenté de 0,3 point de plus que celui des hommes, passant de 6,6 % (mars 2020) à 8,3 % (août 2020). Tous les taux ont légèrement diminué à l'automne 2020 mais sont restés plus élevés qu'avant la pandémie. Une enquête de Eurofound (2021) a révélé qu'au printemps 2021, 10 % des personnes interrogées qui avaient un emploi avant la pandémie l'avaient perdu (soit le double du chiffre au printemps 2020).

Comme le montre le graphique 6, la situation est plus dramatique pour les jeunes (moins de 25 ans), dont le taux de chômage était beaucoup plus élevé au départ : de 14,9 % en mars 2020, il a fortement augmenté pour atteindre 18,2 % en août 2020. Les jeunes femmes ont également souffert davantage. Bien que leur taux de chômage ait été légèrement inférieur avant les confinements, il a augmenté plus rapidement (de 4 points de pourcentage contre 3,3 pour les hommes). La cause de cette évolution réside probablement dans la part plus importante de femmes salariées dans les secteurs durement touchés par les confinements. Par exemple, dans l'hébergement et la restauration, où la part des femmes est de 54 %, l'emploi a diminué de 19,3 % entre les 2<sup>e</sup> trimestres 2019 et 2020. De même, dans les services domestiques et les activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre, où la part des femmes est de 89 %, l'emploi a diminué de 18 % (EIGE 2021 : tableau 2). Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à travailler comme indépendantes, à durée déterminée, à temps partiel ou dans le secteur informel, ce qui explique qu'elles représentent 69 % des pertes d'emploi parmi les travailleurs à temps partiel (EIGE 2021 : 50).

Graphique 6 Chômage total et chômage des jeunes dans l'UE-27 en 2020-2021 (en pourcentage de la population active)

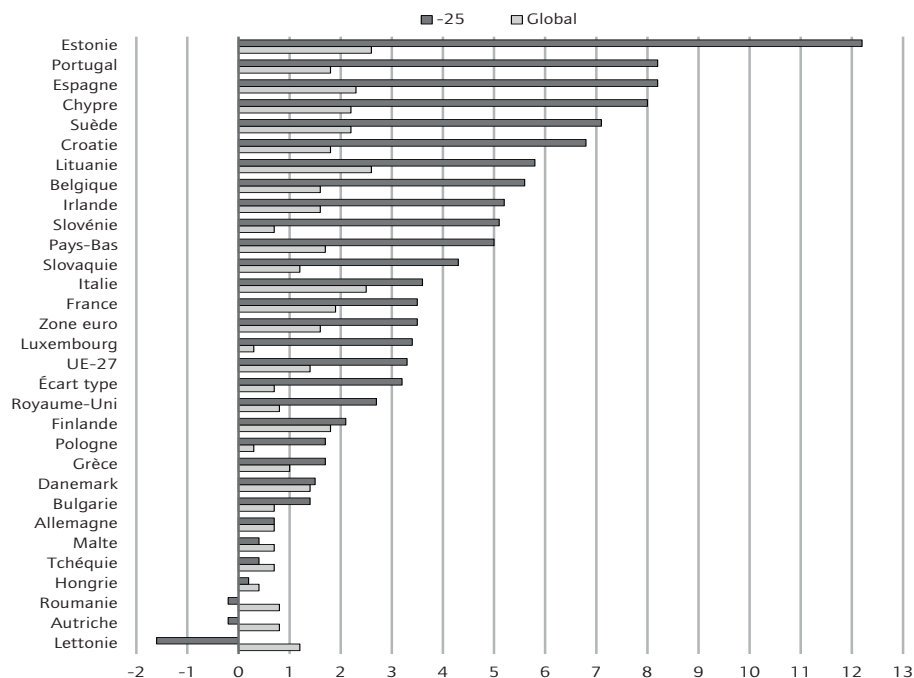


Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

La situation globale de l'UE-27 cache de fortes disparités entre les pays. Le graphique 7 et le tableau A4 de l'annexe donnent une image plus détaillée par pays. Avant même la pandémie, le chômage était déjà beaucoup plus élevé en Grèce et en Espagne et, plus particulièrement, le chômage des jeunes atteignait des niveaux supérieurs à 33 %. Ce n'est que dans quelques pays que le chômage des jeunes était inférieur à 10 %, notamment en Allemagne (5,8 %), aux Pays-Bas (6,3 %), en Tchéquie (7,2 %) et en Pologne (9,5 %). L'écart des taux de chômage dans l'ensemble de l'UE-28 (y compris le Royaume-Uni) a augmenté entre mars et août 2020 pour les deux groupes d'âge (voir la dernière ligne du tableau A4 en annexe), même s'il était déjà plus élevé et qu'il a augmenté davantage pour les moins de 25 ans.

La hausse du chômage entre mars 2020 (point bas avant la pandémie) et août 2020 (maximum) a été la plus forte en Estonie (2,6 points de pourcentage). Quant au chômage des jeunes, les taux ont augmenté davantage et varié davantage entre les pays. Certains pays (Autriche, Lettonie, Roumanie) ont même réussi à réduire le chômage des jeunes pendant la pandémie, alors qu'il a augmenté de plus de 5 points de pourcentage en Croatie, en Estonie, en Lituanie, au Portugal, en Espagne et en Suède. La part des jeunes (15-29 ans) qui ne sont ni à l'emploi, ni en enseignement, ni en formation (NEET) a également augmenté, le taux de l'UE-27 passant à 13,7 % en 2020, pour 12,6 % en 2019. C'est en Italie qu'elle était la plus élevée (sans y avoir connu la plus forte hausse), passant de 22,2 % à 23,3 %. L'emploi intérimaire ou précaire n'a pas augmenté au sein de l'UE-27 entre 2019 et 2020. Quant au nombre de travailleurs indépendants, il a diminué de moins de 2 %.

Graphique 7 Taux de chômage par pays et par groupe d'âge (variation en pourcentage entre mars et août 2020)



Source: Eurostat et calculs de l'auteur.

Eurostat a publié une étude sur les effets du Covid-19 en termes d'emploi en fonction des niveaux de revenus (Eurostat 2020). Elle montre que les travailleurs à bas salaire ont été plus susceptibles que les travailleurs mieux payés de perdre leur emploi ou de voir leur horaire réduit. Ce constat est confirmé par une étude allemande (Herzog-Stein *et al.* 2021) qui compare la grande récession et la pandémie. Alors qu'en 2009, les travailleurs de l'industrie manufacturière ont été les principaux touchés, les confinements ont interrompu le travail dans de nombreux secteurs où la part de la main-d'œuvre précaire était beaucoup plus élevée et l'effet des paiements compensatoires plus faible. Le risque de perdre son emploi était particulièrement important pour les travailleurs sous contrat à durée déterminée et pour les groupes à faible revenu. La part des travailleurs touchés par les licenciements et le chômage partiel a été la plus élevée dans les pays méditerranéens et en Irlande.

#### 4. Des sociétés plus polarisées ?

Après avoir comparé les États membres et les secteurs d'activité et examiné les caractéristiques de l'emploi et du sous-emploi, cette section se concentre sur l'évolution de la répartition des revenus et d'autres mesures du bien-être au sein des États membres. Malheureusement, les sources de données habituelles, à savoir les enquêtes sur les

ménages (dans le cas de l'UE, les statistiques de l'Union européenne sur les conditions de vie et de revenu – EU-SILC), ne sont pas encore disponibles pour 2020 (sauf pour la Bulgarie, les Pays-Bas et la Finlande), et *a fortiori* pour 2021.

Une approche plus accessible s'appuie sur la répartition fonctionnelle des revenus entre les salaires et les bénéfices. La part du travail ou des salaires représente le pourcentage du revenu total d'une économie qui revient aux salariés. Historiquement, la part des salaires est passée d'un niveau d'environ 70 % dans les années 1970 à moins de 60 % après 1990. Les récessions importantes ont pour effet collatéral d'augmenter – même si c'est seulement à court terme – la part salariale, car les salaires continuent à être versés alors que les bénéfices s'effondrent. On a pu l'observer en 2009 lors de la grande récession consécutive à la crise financière, mais aussi en 2020 (voir le tableau A5 en annexe), lorsque la part salariale au sein de l'UE a augmenté de 1,3 point de pourcentage. En 2021, la hausse des bénéfices a immédiatement inversé cette tendance.

La répartition fonctionnelle des revenus ne fournit que peu d'indices sur la répartition personnelle des revenus (comme l'atteste une comparaison des données des tableaux A5 et A6 en annexe), car les salaires et les bénéfices sont – souvent très – inégalement répartis. Si l'on examine la répartition personnelle des revenus, il s'agit de différencier revenu de marché et revenu disponible (revenu de marché moins les impôts plus les transferts reçus (par exemple, les pensions)). En général, la répartition du revenu disponible est moins inégale que celle du revenu de marché, car l'État redistribue les revenus des ménages riches vers les ménages pauvres. Ces revenus sont ajustés en fonction du type et de la taille du ménage et deviennent ainsi des « revenus disponibles équivalents ». Les valeurs fournies par les enquêtes sur les ménages sont notoirement peu fiables et approximatives dans le haut et le bas de la distribution des revenus (OCDE 2013 : 137). Ainsi, tous les résultats basés sur ces enquêtes sont susceptibles de sous-estimer l'inégalité réelle.

Pour mesurer les inégalités, plusieurs indicateurs sont utilisés, notamment le coefficient de Gini (allant de 0 pour une égalité totale à 1 (ou 100 %) pour une inégalité totale) et le rapport S80/S20 ou interquintile, qui est le rapport entre le revenu du quintile (20 %) le plus pauvre et celui du quintile le plus riche de la population. En 2019, les valeurs du rapport interquintile étaient de 8,43 pour le revenu de marché net et de 5,09 pour le revenu disponible en moyenne pour les 28 États membres (voir le tableau A6 en annexe). Les valeurs nationales variaient considérablement, allant de plus de 10 (pour la Bulgarie, l'Irlande et la Suède) à 5 et moins (pour la Tchéquie, la Slovaquie, la Hongrie et la Slovaquie) pour le revenu de marché. En ce qui concerne le revenu disponible, le rapport interquintile se situe entre des valeurs inférieures à 4 (à nouveau pour l'Europe centrale et orientale) et supérieures à 7 (pour la Bulgarie et la Roumanie). La différence entre ces deux valeurs indique l'efficacité de la redistribution. Par rapport à une moyenne européenne de 3,34, elle est la plus élevée en Irlande et dans les pays scandinaves (7,9 en Irlande, 6,6 en Suède et 5,4 au Danemark), alors qu'elle est relativement faible dans les pays d'Europe centrale et orientale, pourtant plus égalitaires. Le risque de pauvreté est défini comme un revenu inférieur à 60 % du revenu disponible équivalent médian après transferts sociaux. Le taux de pauvreté indiqué dans le graphique 8 correspond au pourcentage de la population à risque. Ce pourcentage est de 21,4 % en moyenne



Tableau 2 Inégalités de revenu disponible et pauvreté en 2019 et 2020 dans certains pays

Pays	Rapport S80/S20		Taux de pauvreté	
	2019	2020	2019	2020
Belgique	3.61	3.65	19.5	18.9
Bulgarie	8.10	8.01	32.8	32.1
Danemark	4.09	4.00	16.3	15.9
Estonie	5.08	5.03	24.3	23.3
Grèce	5.11	5.15	30.0	28.9
Hongrie	4.23	4.30	18.9	17.8
Pays-Bas	3.94	4.04	16.5	16.3
Autriche	4.17	4.11	16.9	17.5
Roumanie	7.08	6.62	31.2	30.4
Slovénie	3.39	3.32	14.4	15.0
Finlande	3.69	3.72	15.6	16.0

Source : Eurostat TESS180 et ILC\_PEPS01.

Sur la base du peu de données disponibles sur les revenus, les chiffres d'Eurostat en ce qui concerne les 11 pays qui ont déjà fourni des données pour 2020 (voir tableau 2) ne laissent pas voir de changements majeurs. Les inégalités de revenu de marché et de revenu disponible n'ont que légèrement évolué dans tous ces pays : seuls quatre d'entre eux affichent une légère hausse (en gris dans le tableau 2). Les taux de pauvreté ont en fait diminué dans tous les pays sauf deux (en gris dans le tableau 2), mais de moins d'un point de pourcentage. Le rapport du printemps 2021 des Comités de l'emploi et de la protection sociale de l'UE (Commission européenne 2021) a montré que le revenu disponible brut des ménages était supérieur de 1,3 % au troisième trimestre de 2020 par rapport au même trimestre de 2019. La part des ménages du quartile de revenu le plus bas ayant connu des difficultés financières a légèrement augmenté, passant de 23,1 % en janvier 2020 à 23,7 % en février 2021.

Si l'on considère spécifiquement l'Italie, une étude réalisée par des chercheurs de la Banca d'Italia à propos de l'impact de la pandémie sur les revenus du travail montre que les revenus de marché des travailleurs à bas salaires ont davantage diminué que ceux des travailleurs à hauts revenus. Toutefois, grâce aux programmes d'aide de l'État, la répartition du revenu net disponible n'a pratiquement pas changé (Carta et De Philippis 2021). Quant à l'Espagne, une étude a montré une augmentation de l'inégalité en février/mars 2020 qui s'est partiellement inversée au cours des mois suivants (Aspachs *et al.* 2020). En France, les ménages pauvres étaient beaucoup plus susceptibles (34,8 %) que les ménages plus riches (moins de 20 %) de se plaindre de la dégradation de leur situation financière (Barhouni *et al.* 2020). Mais ces résultats sont basés sur une enquête menée en mai 2020 et non sur des données de répartition des revenus. Une enquête plus vaste (Cantó Sánchez *et al.* 2021) portant sur quatre pays (Belgique, Italie, Espagne, Royaume-Uni) n'a décelé une augmentation des inégalités (Gini) qu'en

Italie. Les couches de revenus inférieures ont été relativement moins touchées que les plus riches, en raison des programmes de protection sociale.

Pour ce qui est de l'Allemagne<sup>7</sup>, il existe plusieurs études : selon Hövermann et Kohlrausch (2020), les personnes à faibles revenus ont enregistré des pertes de revenus plus importantes que celles à revenus plus élevés. Sur la base d'une analyse du secteur des bas salaires en Allemagne, Schulten (2020) s'attend à une augmentation de la pauvreté. Ces auteurs se demandent si les indemnités de chômage partiel versées par l'État (et les employeurs) permettront de stabiliser suffisamment les revenus. Les recherches de l'Institut de recherche sur l'emploi (*Institut für Arbeitsmarkt- und Berufsforschung*) montrent que les bas salaires sont plus touchés par le chômage que les autres catégories salariales (Buch *et al.* 2021). D'autres études ne prévoient aucun changement dans la répartition des revenus. Les résultats d'une simulation menée par Bruckmeier *et al.* (2020 : figure 1) indiquent une baisse des revenus bruts de 3 % en moyenne et, pour les différents déciles de revenus, entre 4,3 % pour le 1er décile et 2,8 % pour le 10e décile, ce qui implique une légère augmentation de l'inégalité des revenus de marché. Toutefois, leurs conclusions sont très différentes quant au revenu disponible : en l'occurrence, la baisse moyenne n'est que de 0,1 %, les revenus augmentant dans les déciles inférieurs et diminuant dans les déciles supérieurs (Bruckmeier *et al.* 2020 : figure 2). Les recherches menées par l'Institut allemand de l'économie (*Institut der Deutschen Wirtschaft*), favorable aux employeurs, aboutissent à des résultats similaires : les fortes baisses des revenus de marché dans les déciles de revenus inférieurs sont largement compensées, ce qui stabilise les revenus disponibles (Beznoska *et al.* 2021). La situation allemande est dès lors ambiguë : alors qu'il est probable que les inégalités des revenus de marché aient augmenté en 2020, la répartition des revenus disponibles pourrait ne pas avoir tellement changé ou même s'être améliorée.

La situation est différente en ce qui concerne la richesse : en raison du caractère accommodant de la politique monétaire de la BCE et d'autres banques centrales, la valeur de nombreux actifs, en particulier les actions et l'immobilier, a augmenté, ce qui a profité aux ménages les plus riches. L'épargne s'est accrue de façon spectaculaire au cours de la crise. En Allemagne, le taux d'épargne a augmenté en 2020 pour atteindre 16,3 % du revenu disponible, soit une hausse de 5,4 % par rapport à 2019. Les actifs financiers ont atteint 6 700 milliards d'euros à la fin du troisième trimestre 2020, soit une hausse de 108 milliards d'euros (ou 1,6 %) par rapport au deuxième trimestre (Bundesbank 2021). Mais une plus grande inégalité de richesse ne se traduit pas immédiatement par une plus grande inégalité de revenus puisque, dans une économie à taux d'intérêt zéro, les rendements du capital sont minimes.

L'impact de la pandémie sur le marché du logement a été double : la réaction immédiate à la pandémie et aux confinements qui ont suivi a été l'effondrement du marché marqué par une chute spectaculaire du nombre des transactions (Balemi *et al.* 2021). Mais les prix ont été beaucoup moins affectés. En général, ils ont continué à augmenter, conformément à la tendance déjà observée au cours des années précédentes – ce qui provoque des effets alarmants pour les locataires pauvres (FEANTSA 2021). Dans l'UE,

---

7. Ce paragraphe sur l'Allemagne s'inspire de Dauderstädt (2021a).



l'indice des prix des logements (2015 : 100) était passé à 122,48 au dernier trimestre de 2019 et a encore augmenté pour atteindre 129,36 à peine un an plus tard (T4 2020<sup>8</sup>). Les baisses initialement connues dans certains pays n'ont été que de court terme et rapidement effacées à la fin de 2020. La pandémie pourrait toutefois modifier la structure de la demande : il est possible que davantage de personnes cherchent des maisons en dehors des centres-villes afin de bénéficier de propriétés plus grandes avec jardin, et en raison de la diminution des déplacements qu'implique l'augmentation du télétravail. La hausse des prix du logement entraînera à terme une hausse des loyers, ce qui augmentera les revenus des propriétaires. Mais vu les limitations contractuelles et réglementaires, l'ajustement des loyers pourrait prendre un certain temps. À long terme, la hausse des loyers augmentera les inégalités, car elle redistribue les revenus des locataires (relativement plus pauvres) vers les propriétaires. Cet effet sera plus important dans les pays où le taux d'occupation par les propriétaires est plus faible.

Les changements de revenu et de richesse ne constituent peut-être pas les effets les plus néfastes (si tant est qu'ils le soient) de la pandémie. Le bien-être actuel et futur de nombreuses personnes dépend également d'autres facteurs que les confinements ou les infections ont modifiés. La santé mentale s'est détériorée pendant la pandémie (Eurofound 2021). Les familles pauvres avec enfants, dont les logements sont moins spacieux, ont vécu plus difficilement les séjours prolongés à la maison lors de la fermeture des jardins d'enfants et des écoles.

Les enfants issus de familles pauvres ont moins accès aux formes numériques d'apprentissage et de communication et sont généralement plus dépendants des soins personnels et de l'enseignement dispensés par des professionnels, que leurs parents ne sont que rarement en mesure d'effectuer. Les enfants issus de familles de migrants ont plus de difficultés à apprendre les langues de leur pays d'accueil lorsqu'ils sont privés de la possibilité de rencontrer et de communiquer avec des locuteurs natifs (Ravens-Sieberer *et al.* 2021). Comme les résultats scolaires dépendent déjà trop de la classe et du niveau d'éducation des parents, ces disparités risquent de s'accroître. À moyen et long terme, les différences scolaires se traduisent en différences professionnelles, de carrière et de revenu, qui deviendront visibles des décennies plus tard (Engzell *et al.* 2021).

La division du travail au sein des familles entre les femmes et les hommes, qui reflète encore souvent les modèles traditionnels, pourrait encore plus désavantager les femmes et entraver leur participation au marché du travail formel (Rubery et Tavora 2020). Pendant les confinements, les femmes ont dû augmenter le travail de soins (*care*) non rémunéré beaucoup plus que les hommes (EIGE 2021 : figure 12), ce qui a réduit leur quantité de travail rémunéré et leur a probablement valu de perdre des opportunités professionnelles.

Le Covid-19 est lui-même plus susceptible de tuer les personnes les plus pauvres que les plus riches et de leur nuire davantage du fait d'une plus grande incidence de problèmes de santé préexistants causés par des logements et une alimentation de moindre qualité.

---

8. Données d'Eurostat PRC\_HPI\_Q.

Ils sont également plus susceptibles d'être infectés par le virus en raison de l'exiguïté de leur logement et de la moindre propension des travailleurs faiblement rémunérés à travailler à domicile (OCDE 2020a : figure 3). Les personnes en insécurité financière et au chômage sont en outre plus susceptibles d'être touchées par la dépression et d'autres problèmes de santé mentale (OCDE 2021b). La pandémie exacerbe les inégalités bien connues en matière d'espérance de vie – qui est, en moyenne, de plusieurs années supérieure pour les personnes riches que pour les pauvres. Les personnes pauvres souffrent d'une incidence plus élevée de pathologies préexistantes telles que l'obésité, les traumatismes crâniens ou le saturnisme<sup>9</sup>. En ce qui concerne le logement, plus de 25 % des ménages en Hongrie, en Lettonie, en Pologne et en Slovaquie vivent dans des conditions de surpopulation qui augmentent les risques d'infection (OCDE 2020a : 8). Il n'y a à ce jour pas encore beaucoup d'études qui évaluent ce lien dans les pays européens. Des recherches ont identifié une corrélation entre, d'une part, l'infection ou la mortalité et, d'autre part, la faiblesse du revenu ou le dénuement aux États-Unis et, dans une moindre mesure, au Royaume-Uni, mais pas clairement pour l'Allemagne (Wachtler *et al.* 2020). Compte tenu du risque émergent de Covid long, il est possible que les personnes pauvres aient à souffrir plus fréquemment de séquelles durables réduisant leur productivité, leur employabilité et leurs revenus, ce qui entraînera des répercussions sur les systèmes de protection sociale.

## Conclusions : reconstruire une Europe plus sociale

La pandémie a mis en évidence les inégalités existantes et en a créé de nouvelles dans une UE déjà marquée par des disparités considérables en matière de revenus et de bien-être. Comme le montrent les sections précédentes, les écarts de revenus entre les pays se sont accrus et la périphérie méridionale de l'UE (Grèce, Italie, Portugal, Espagne), qui était déjà en souffrance, a été la plus durement touchée par la pandémie. Pour le reste, les États membres les plus pauvres ont eu tendance à être moins affectés que les plus riches. Le sort des différents secteurs d'activité a été très variable : l'hébergement et la restauration se sont pratiquement effondrés, tandis que l'information et la communication ont connu un véritable boom. Si le nombre d'heures travaillées a diminué parallèlement à la baisse du PIB, le chômage a beaucoup moins augmenté, grâce aux politiques de protection menées par les pouvoirs publics. L'augmentation du chômage des jeunes est toutefois préoccupante. Les écarts de revenus et de richesses ont augmenté au sein des pays, mais les inégalités de revenu disponible sont restées relativement stables grâce aux mesures de redistribution. Les couches les plus pauvres des sociétés semblent devoir souffrir davantage des effets à long terme de la pandémie en raison de leur exposition aux risques sanitaires et aux carences éducatives. Mais d'une manière générale, les répercussions de la crise du Covid-19 ont été moins catastrophiques que ce que l'on craignait, grâce à la rapidité et à l'ampleur de contre-mesures qui ont rompu avec les anciens modèles et conceptions des politiques économiques et sociales, tant

---

9. Le saturnisme résulte de la vétusté des canalisations d'eau et de l'exposition à certaines émissions qui se produisent plus souvent dans les quartiers proches de sites présentant des problèmes environnementaux et de logements de mauvaise qualité, c'est-à-dire les quartiers où les pauvres ont tendance à vivre. Pour les effets, voir <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/lead-poisoning-and-health>.

au niveau national qu'europpéen. Les politiques et leurs résultats laissent néanmoins encore beaucoup à désirer. Cette section se propose d'évaluer brièvement les politiques passées et celles qui sont proposées pour l'avenir quant à leur capacité à corriger les quatre dimensions clés de l'inégalité analysées ci-dessus.

*Divergences de croissance* : les gouvernements des États membres ont adopté nombre de politiques peu orthodoxes. Comme décrit plus haut (section 1 ; tableau A1 en annexe), les politiques monétaires et budgétaires ont suivi un cours expansionniste, faisant fi des engagements à limiter les déficits budgétaires et la dette publique stipulés dans le traité de Maastricht, et même durcis dans le sillage de la crise financière. Les régimes de protection des revenus et les subventions ont non seulement aidé leurs bénéficiaires, mais aussi maintenu le pouvoir d'achat et la demande dans les économies nationales et au-delà. Ces politiques ont semblé beaucoup plus légitimes dans le contexte de la pandémie, dans la mesure où les difficultés économiques et sociales ne découlaient pas de l'avidité de marchés en plein essor ni, comme on le laisse souvent entendre, du caractère excessivement dépensier de certains gouvernements. Lorsque des personnes et des entreprises ont été contraintes de cesser le travail en vertu de décisions gouvernementales, elles avaient de bonnes raisons de s'attendre à être indemnisées et protégées par ces mêmes gouvernements.

Malgré tout, en dépit de ces mesures de lutte contre la récession, certains pays, en particulier dans le sud de l'UE, ont connu des baisses du PIB et de l'emploi beaucoup plus marquées que d'autres. L'UE n'a heureusement pas voulu réitérer l'expérience, consécutive à la crise de 2008, de l'imposition à ces États membres méditerranéens de politiques mal conçues qui ont ralenti la croissance et affaibli la cohésion. Dans le cadre de cette pandémie, l'UE s'est montrée prête à prendre des mesures sans précédent : la structure institutionnelle imparfaite de l'Union monétaire a bénéficié de l'introduction d'instruments de dette au niveau de l'UE et de la volonté de celle-ci d'accorder aux États membres en difficulté des subventions plutôt que des crédits alourdissant le fardeau de leur dette (voir graphique 2).

Dans le domaine de la politique régionale et de cohésion, l'UE devrait utiliser ses fonds régionaux et structurels pour réduire les écarts de revenus entre les États membres. Pour soutenir les pays méditerranéens, le fonds européen « Next Generation », décidé pendant la crise, établit des priorités régionales adéquates. Une politique industrielle européenne visant une plus grande autonomie dans des domaines stratégiques (par exemple, la production de vaccins et d'équipements de protection individuelle liés à la santé) pourrait ouvrir des possibilités de renforcement de l'industrie manufacturière dans les États membres les plus pauvres. Compte tenu du fait (voir le graphique 3 ci-dessus) que la réduction de l'inégalité à l'échelle de l'UE est principalement due à une croissance plus forte dans les États membres plus pauvres, un tel effort de réduction de l'inégalité à l'échelle de l'UE pourrait contribuer à réduire la concurrence entre les travailleurs dans l'UE, ce qui permettrait de contrer le mécontentement à l'origine du Brexit et du populisme xénophobe.

*Plans de sauvetage des entreprises* : les programmes adoptés constituent une politique industrielle de facto, dont les objectifs n'étaient souvent pas clairement définis mais

visaient à la protection. Ces renflouements peuvent s'avérer problématiques lorsque les entreprises protégées et subventionnées s'avèrent incapables de survivre à long terme, une fois l'aide publique retirée (Grömling 2021 ; Hutter et Weber 2020). À cet égard, l'approche américaine, qui consiste à ne pas protéger des emplois spécifiques mais uniquement les revenus, est mieux adaptée pour laisser les transformations du marché de l'emploi suivre leur cours. De nombreux gouvernements ont complété ces mesures de protection (à savoir la stabilisation des emplois, des revenus et des activités économiques existants) par l'adoption d'autres programmes axés sur l'avenir (Dauderstädt 2021a). Les grands programmes (de relance) comprenaient des investissements dans les infrastructures, le logement, la recherche et le développement afin de promouvoir une économie plus moderne, respectueuse du climat et numérique. Les gouvernements ont bien entendu également dépensé des sommes énormes en matière de santé (équipements de protection individuelle, hôpitaux, tests, vaccinations, etc.) qui ont stimulé l'économie, au bénéfice des secteurs concernés. Une approche plus prospective (comme celle proposée par Creel *et al.* 2020) aurait permis de soutenir les secteurs les plus susceptibles d'être les piliers d'une croissance durable, par exemple les chemins de fer plutôt que les compagnies aériennes. Les priorités de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), à savoir l'investissement climatique (au moins 37 % des fonds utilisés) et la transition numérique (au moins 20 %), vont dans le bon sens.

*Emploi* : en matière d'emploi et de protection sociale, de nombreux programmes existants ont été prolongés et de nouveaux ont été mis en œuvre (Dauderstädt 2021a ; Eurofound 2020 ; OCDE 2020b ; Spasova *et al.* 2021). Certains gouvernements soutiennent les emplois à venir par le biais de formations subventionnées (Allemagne, France, Suède, par exemple) ou de l'assouplissement des restrictions au travail intérimaire (Italie). Les politiques actives du marché du travail sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important pour surmonter les problèmes d'emploi causés par la pandémie (OCDE 2021c). Pour atténuer l'inégalité de l'impact des récessions sur l'emploi dans les différents pays, l'UE (voir le graphique 7) pourrait adopter une assurance chômage à l'échelle de l'UE sous la forme d'une espèce de réassurance, similaire à celle que propose le système américain au niveau fédéral (Dullien 2014 ; Maselli et Beblavý 2015). Un premier pas dans cette direction a été fait avec le programme de prêts SURE (*Support to Mitigate Unemployment Risks in an Emergency*) (Commission européenne 2020a).

*Inégalités* : d'une manière générale, la plupart des programmes de soutien ont protégé les revenus passés (et donc leur répartition inégale) plutôt que d'essayer de profiter de l'occasion pour réduire les écarts. Si toutes ces mesures ont permis d'amortir le coût économique de la crise, elles n'ont pas été guidées par une volonté claire de protection des personnes pauvres et des faibles – et encore moins de leur accorder la priorité. Sans ces mesures, les inégalités de revenus se seraient accrues bien davantage (voir le graphique 3), mais dans de nombreux cas, les premiers bénéficiaires ont été la classe moyenne, les ménages aisés et les entreprises. Les bénéficiés se sont rapidement redressés (voir le tableau A5 en annexe) et les prix des actifs ont explosé. Dans certains cas, les entreprises bénéficiant du soutien de l'État ont versé des dividendes à leurs actionnaires et des bonus à leurs cadres supérieurs<sup>10</sup>. Une stratégie véritablement

---

10. La Deutsche Bank en est un bon exemple. Voir <https://www.ft.com/content/35faa596-3f1d-40a3-9c2c-146ac9d09454>

sociale aurait permis de cibler plus directement les ménages les plus faibles en leur offrant de l'argent liquide, une amélioration de l'enseignement et des formations, et en investissant davantage dans le logement à destination des personnes pauvres. Il est intéressant de noter que la politique de transferts monétaires universels, adoptée par le Japon, la Corée et les États-Unis (au niveau fédéral), n'a pas séduit les gouvernements européens (OCDE 2020b : tableau 1), alors que ces dispositifs profitent relativement plus aux personnes pauvres qu'aux riches<sup>11</sup>. En ce qui concerne les salaires (voir le tableau A5 en annexe), l'UE pourrait exiger des États membres qu'ils introduisent un salaire minimum d'au moins 60 % du salaire médian (Lübker et Schulten 2021), comme le montre la proposition de la Commission européenne relative à des salaires minimaux adéquats dans l'UE (Commission européenne 2020b).

La prochaine occasion ou le prochain défi pour corriger le biais favorable aux riches se présentera lorsque les budgets publics devront être rééquilibrés. Il faut espérer qu'une nouvelle vague de politiques d'austérité, telles que celles mises en œuvre à la suite de la crise financière, sera évitée et que la charge fiscale sera transférée sur les épaules des riches et des gagnants de la crise. Plusieurs propositions émises à l'échelon international et visant à lutter contre l'évasion fiscale et à mettre en œuvre une imposition minimale des entreprises au niveau mondial, des transactions financières et des activités nocives pour le climat vont dans le bon sens.

## Références

- Aspachs O., Durante R., Garcia-Montalvo J., Graziano A., Mestres J. et Reynal-Querol M. (2020) Mesurer l'inégalité des revenus et l'impact de l'État-providence pendant la COVID-19 : données bancaires, Vox EU, 22 septembre 2020. <https://voxeu.org/article/income-inequality-and-welfare-state-during-covid-19>
- Atkinson A. B., Marlier E., Montaigne F. et Reinstadler A. (2010) Income Poverty and Income Inequality, in Atkinson A. B. et Marlier E. (dir.) *Income and Living Conditions in Europe*, Eurostat, Statistical Books, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, 101-131.
- Balemi N., Füss R. et Weigand A. (2021) COVID-19's impact on real estate markets: review and outlook, Zurich, *Financial Markets and Portfolio Management*, 35, 495–513, 25 mars 2021. <https://doi.org/10.1007/s11408-021-00384-6>
- Barhoumi M., Jonchery A., Le Minez S., Lombardo P., Mainaud T., Pailhé A., Pollak C., Raynaud E. et Solaz A. (2020) Les inégalités sociales à l'épreuve de la crise sanitaire : un bilan du premier confinement, Montrouge, Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4797670?sommaire=4928952>
- Beznoska M., Niehues J. et Stockhausen M. (2021) Verteilungsfolgen der Corona-Pandemie: Staatliche Sicherheitssysteme und Hilfsmaßnahmen stabilisieren soziales Gefüge, *Wirtschaftsdienst*, Heft 1. <https://www.wirtschaftsdienst.eu/inhalt/jahr/2021/heft/1/beitrag/verteilungsfolgen-der-corona-pandemie-staatliche-sicherungssysteme-und-hilfsmassnahmen-stabilisieren-soziales-gefuege.html>

---

11. Il est même possible que les personnes pauvres perçoivent un montant plus élevé (du moins pendant une certaine période) que leur revenu habituel, comme ce fut le cas pour les travailleurs à bas salaire aux États-Unis.

- Bruckmeier K., Peichl A., Popp M., Wiemers J. et Wollmershäuser T. (2020) Covid-19-Krise: Für das Jahr 2020 ist mit keinem Anstieg der Einkommensungleichheit in Deutschland zu rechnen, ifo Schnelldienst digital 16/2020. <https://www.ifo.de/publikationen/2020/aufsatz-zeitschrift/covid-19-krise-fuer-das-jahr-2020-ist-mit-keinem-anstieg-der>
- Buch T., Hamann S., Niebuhr A., Roth D. et Sieglén G. (2021) Arbeitsmarkteffekte der Corona-Krise – Sind Berufsgruppen mit niedrigen Einkommen besonders betroffen? Wirtschaftsdienst, Heft 1. <https://www.wirtschaftsdienst.eu/pdf-download/jahr/2021/heft/1/beitrag/arbeitsmarkteffekte-der-corona-krise-sind-berufsgruppen-mit-niedrigen-einkommen-besonders-betroffen.html>
- Bundesbank (2021) Acquisition d'actifs financiers et financements externes en Allemagne au troisième trimestre 2020, Résultats des comptes financiers par secteur, Communiqué de presse, 15 janvier 2021. <https://www.bundesbank.de/en/press/press-releases/acquisition-of-financial-assets-and-external-financing-in-germany-in-the-third-quarter-of-2020-756646>
- Cantó Sánchez O., Figari F., Fiorio C., Kuypers S., Marchal S., Romaguera de la Cruz M., Tasseva I. V. et Verbist G. (2021) Welfare resilience at the onset of the COVID-19 pandemic in four European countries: Impact on public finance and household incomes, Working Paper 3, Antwerp, Leuven, Corona Onderzoekconsortium voor Inkomensverdeling en Sociale Effecten (COVIVAT). <https://sites.google.com/view/covivat/home>
- Carta F. et De Philippis M. (2021) The impact of the COVID-19 shock on labour income inequality: Evidence from Italy, Occasional Papers 606, Questioni di Economia e Finanza, Rome.
- Commission européenne (2020a) Proposition de règlement du Conseil portant création d'un instrument européen de soutien temporaire à l'atténuation des risques de chômage en situation d'urgence (SURE) à la suite de la pandémie de COVID-19, COM (2020) 139 final du 2 avril 2020. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52020PC0139>
- Commission européenne (2020b) Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à des salaires minimaux adéquats dans l'Union européenne, COM (2020) 682 final du 28 octobre 2020. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:52020PC0682>
- Commission européenne (2021) Monitoring Report on the Employment and Social Situation in the EU Following the Outbreak of the COVID-19 Pandemic, Spring 2021 Report, Bruxelles (The Employment Committee and the Social Protection Committee). <https://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=758>
- Creel J., Holzner M., Saraceno F., Watt A. et Wittwer J. (2020) How to spend it. A proposal for a European Covid-19 recovery programme, Policy Brief 92, Düsseldorf, The Macroeconomic Policy Institute (IMK). [https://www.imk-boeckler.de/de/faust-detail.htm?sync\\_id=8938](https://www.imk-boeckler.de/de/faust-detail.htm?sync_id=8938)
- Dauderstädt M. (2020) Measuring EU-wide inequality, World Economics Journal, 21 (2), 83-104. <https://www.world-economics-journal.com/Journal/Papers/Measuring%20EU-Wide%20Inequality.details?ID=786>
- Dauderstädt M. (2021a) Wirtschaftsprogramme gegen die Pandemie-Krise – Deutschland im internationalen Vergleich, Wirtschaftsdienst 5/2021. <https://www.wirtschaftsdienst.eu/inhalt/jahr/2021/heft/5/beitrag/wirtschaftsprogramme-gegen-die-pandemiekrise-deutschland-im-internationalen-vergleich.html>
- Dauderstädt M. (2021b) Cohesive Growth in Europe A Tale of Two Peripheries, Intereconomics, 56 (2), 120-126.
- Dauderstädt M. (2021c) Covid 19 and Europe-wide Income Disparities, Friedrich-Ebert-Stiftung, 17 mai 2021. <http://library.fes.de/pdf-files/id/ipa/17460.pdf>

- Dullien S. (2014) A European Unemployment Benefit Scheme. How to Provide for More Stability in the Euro Zone, Gütersloh, The Bertelsmann Foundation. [https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/imported/leseprobe/LP\\_978-3-86793-549-4\\_1.pdf](https://www.bertelsmann-stiftung.de/fileadmin/files/BSt/Publikationen/imported/leseprobe/LP_978-3-86793-549-4_1.pdf)
- EIGE (2021) Gender equality and the socio-economic impact of the COVID-19 pandemic, Vilnius, European Institute for Gender Equality (EIGE). <https://eige.europa.eu/publications/gender-equality-and-socio-economic-impact-covid-19-pandemic>
- Engzell P., Frey A. et Verhagen M. D. (2021) Learning loss due to school closures during the COVID-19 pandemic, PNAS 118 (17). <https://doi.org/10.1073/pnas.2022376118>
- Eurofound (2020) COVID-19: Policy responses across Europe, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne.
- Eurofound (2021) Living, working and COVID-19 (Update April 2021): Mental health and trust decline across EU as pandemic enters another year, Dublin, Eurofound. [https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef\\_publication/field\\_ef\\_document/ef21064en.pdf](https://www.eurofound.europa.eu/sites/default/files/ef_publication/field_ef_document/ef21064en.pdf)
- Eurostat (2020) The COVID-19 labour effects across the income distribution, Bruxelles, Commission européenne. <https://ec.europa.eu/eurostat/web/products-eurostat-news/-/DDN-20201027-2>
- FEANTSA (2021) 6e Regard sur le mal-logement en Europe, mai 2021, Bruxelles, FEANTSA. [https://www.feantsa.org/public/user/rapport\\_europe\\_2021\\_fr.pdf](https://www.feantsa.org/public/user/rapport_europe_2021_fr.pdf)
- Grömling M. (2021) COVID-19 and the Growth Potential, Intereconomics, 56 (1), 45-49. <https://www.intereconomics.eu/contents/year/2021/number/1/article/covid-19-and-the-growth-potential.html>
- Herzog-Stein A., Nüß P., Peede L. et Stein U. (2021) Germany's labour market in Coronavirus distress, Working Paper 209, Düsseldorf, The Macroeconomic Policy Institute (IMK), Düsseldorf, Hans-Böckler-Stiftung. [https://www.imk-boeckler.de/de/faust-detail.htm?sync\\_id=HBS-008016](https://www.imk-boeckler.de/de/faust-detail.htm?sync_id=HBS-008016)
- Hövermann A. et Kohlrausch B. (2020) Social inequality and loss of income in the Corona crisis – Findings from an employment survey, WSI-Mitteilungen 73 (6), 485-492.
- Hutter C. et Weber E. (2020) Corona-Krise: die transformative Rezession, Wirtschaftsdienst 100 (6), 429-431. <https://www.wirtschaftsdienst.eu/inhalt/jahr/2020/heft/6/beitrag/corona-krise-die-transformative-rezession.html>
- Lübker M. et Schulten T. (2021) WSI Minimum Wage Report 2021: Is Europe en route to adequate minimum wages?, Report 63, Düsseldorf, Hans-Böckler-Stiftung. [https://www.wsi.de/de/faust-detail.htm?sync\\_id=HBS-007970](https://www.wsi.de/de/faust-detail.htm?sync_id=HBS-007970)
- Maselli I. et Beblavý M. (2015) The case for a European unemployment benefit scheme, Bruxelles, CEPS, 19 mai 2015. <https://www.ceps.eu/wp-content/uploads/2015/05/IM%20&%20MB%20Unemployment%20Benefit%20Scheme.pdf>
- Myant M. (2020) Les conséquences économiques et sociales de la Covid-19, in Vanhercke B., Spasova S. et Fronteddu B. (dir.), Bilan social de l'Union européenne 2020 – Face à la pandémie de Covid-19, Bruxelles, ETUI et OSE, 57-75.
- OCDE (2013) Measuring household wealth through surveys, in OECD Guidelines for Micro Statistics on Household Wealth, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- OCDE (2020a) COVID-19: Protecting people and societies, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 17 mai 2021. [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=126\\_126985-nv145m3l96&title=COVID-19-Protecting-people-and-societies](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=126_126985-nv145m3l96&title=COVID-19-Protecting-people-and-societies)
- OCDE (2020b) Supporting livelihoods during the COVID-19 crisis: closing the gaps in safety nets, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques, 17 mai 2021. <https://>

- [read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132\\_132985-hrr3dbjimj&title=Supporting-livelihoods-during-the-COVID-19\\_crisis%20oe.cd/il/30z](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=132_132985-hrr3dbjimj&title=Supporting-livelihoods-during-the-COVID-19_crisis%20oe.cd/il/30z)
- OCDE (2021a) Supporting jobs and companies: A bridge to the recovery phase, Paris, Organisation de coopération et de développement économique. [https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1067\\_1067236-d9atat3338&title=Supporting-jobs-and-companies-a-bridge-to-the-recovery-phase](https://read.oecd-ilibrary.org/view/?ref=1067_1067236-d9atat3338&title=Supporting-jobs-and-companies-a-bridge-to-the-recovery-phase)
- OCDE (2021b) Tackling the mental health impact of the COVID-19 crisis: An integrated, whole-of-society response, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/tackling-the-mental-health-impact-of-the-covid-19-crisis-an-integrated-whole-of-society-response-0ccafa0b/>
- OCDE (2021c) Scaling up policies that connect people with jobs in the recovery from COVID-19, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques. <https://www.oecd.org/coronavirus/policy-responses/scaling-up-policies-that-connect-people-with-jobs-in-the-recovery-from-covid-19-a91d2087/>
- Ravens-Sieberer U., Kaman A., Erhart M., Devine J., Schlack R. et Otto C. (2021) Impact of the COVID-19 pandemic on quality of life and mental health in children and adolescents in Germany, *European Child & Adolescent Psychiatry*, (janvier), 1-11. <https://doi.org/10.1007/s00787-021-01726-5>
- Rubery J. et Tavora I. (2020) La crise de la Covid-19 et l'égalité des genres risques et opportunités, in Vanhercke B., Spasova S. et Fronteddu B. (dir.), *Bilan social de l'Union européenne 2020 – Face à la pandémie de Covid-19*, Bruxelles, ETUI et OSE, 77-107.
- Schulten T. (2020) Der Niedriglohnsektor in der Corona-Krise, *Aus Politik und Zeitgeschehen* 39-40, Bonn, Bundeszentrale für politische Bildung. <https://www.bpb.de/apuz/315575/der-niedriglohnsektor-in-der-corona-krise#footnode9-9>
- Spasova S., Ghailani D., Sabato S., Coster S., Fronteddu B. et Vanhercke B. (2021) Non-standard workers and the self-employed in the EU: social protection during the Covid-19 pandemic, Report 2, Bruxelles, ETUI.
- Vanhercke B., Spasova S. et Fronteddu B. (dir.) (2020) *Bilan social de l'Union européenne 2020 – Face à la pandémie de Covid-19*, Bruxelles, ETUI et OSE. <https://www.etui.org/fr/publications/bilan-social-de-lunion-europeenne-2020>.
- Wachtler B., Michalski M., Nowossadeck E., Diercke M., Wahrendorf M., Santos-Hövener C., Lampert T. et Hoebel J. (2020) Socioeconomic inequalities and COVID-19 – A review of the current international literature, *Journal of Health Monitoring*, 5 (S7), 3-17. [https://www.rki.de/EN/Content/Health\\_Monitoring/Health\\_Reporting/GBEDownloadsJ/Focus\\_en/JoHM\\_S7\\_2020\\_Inequalities\\_COVID\\_19\\_Review.pdf?\\_\\_blob=publicationFile](https://www.rki.de/EN/Content/Health_Monitoring/Health_Reporting/GBEDownloadsJ/Focus_en/JoHM_S7_2020_Inequalities_COVID_19_Review.pdf?__blob=publicationFile).

Tous les liens ont été vérifiés le 14 octobre 2021.

Pour citer ce chapitre : Dauderstädt M. (2022) On n'est pas (du tout) dans le même bateau : les gagnants et les perdants du Covid-19, in Vanhercke B. et Spasova S. (dir.) *Bilan social de l'Union européenne 2021. Les ambitions sociales renaissantes par temps de redressement de l'Union*, Bruxelles, Institut syndical européen (ETUI) et Observatoire social européen (OSE).



## Annexes

Tableau A1 Augmentation des déficits et de la dette

Pays	Capacité de financement : prêts/emprunts nets (% du PIB)				Endettement brut (% du PIB)				
	2019	2020	2021	2019-21	2019	2020	2021	2019-2021	Δ en %
Allemagne	1.5	-4.2	-5.5	-11.2	59.6	68.9	70.3	10.6	17.8
Autriche	0.7	-9.6	-6.5	-16.8	70.5	85.2	87.2	16.7	23.6
Belgique	-1.9	-10.2	-7.3	-15.6	98.1	115.0	115.9	17.8	18.2
Bulgarie	-1.0	-3.0	-3.9	-6.0	18.4	23.8	25.5	7.1	38.6
Chypre	1.5	-5.0	-3.2	-9.7	94.0	118.2	113.0	18.9	20.1
Croatie	0.4	-8.0	-3.9	-12.2	72.8	87.2	86.3	13.5	18.5
Danemark	3.8	-3.5	-1.8	-9.0	33.0	43.4	41.6	8.6	26.0
Espagne	-2.9	-11.5	-9.0	-17.6	95.5	117.1	118.4	22.8	23.9
Estonie	0.0	-5.4	-7.1	-12.5	8.4	18.5	25.1	16.7	198.0
Finlande	-1.0	-4.8	-4.3	-8.1	59.3	67.1	68.8	9.5	15.9
France	-3.0	-9.9	-7.2	-14.1	98.1	113.5	115.2	17.1	17.5
Grèce	0.6	-9.9	-8.9	-19.3	184.9	213.1	210.1	25.2	13.6
Hongrie	-2.0	-8.5	-6.5	-13.0	65.3	81.2	80.0	14.7	22.5
Irlande	0.5	-5.3	-5.5	-11.3	57.4	59.8	63.2	5.8	10.1
Italie	-1.6	-9.5	-8.8	-16.7	134.6	155.6	157.1	22.6	16.8
Lettonie	-0.4	-3.9	-6.7	-10.2	37.0	45.5	47.2	10.2	27.6
Lituanie	0.3	-8.0	-6.1	-14.4	35.9	47.0	49.5	13.6	37.9
Luxembourg	2.4	-3.8	-1.5	-7.7	22.0	25.5	26.8	4.8	21.9
Malte	0.5	-9.0	-5.7	-15.2	42.0	55.4	57.9	15.9	37.8
Pays-Bas	2.5	-5.6	-4.3	-12.4	47.6	54.0	56.1	8.5	17.8
Pologne	-0.7	-8.2	-4.7	-12.2	45.7	57.7	57.4	11.7	25.6
Portugal	0.1	-6.1	-5.0	-11.2	116.8	131.6	131.4	14.6	12.5
Roumanie	-4.6	-9.7	-7.1	-12.3	36.8	50.1	52.6	15.8	42.9
Royaume-Uni	-2.3	-13.4	-11.8	-22.9	85.2	103.7	107.1	21.9	25.7
Slovaquie	-1.4	-7.3	-7.1	-13.0	48.5	60.7	64.0	15.5	32.0
Slovénie	0.5	-8.5	-6.2	-15.2	65.6	81.5	80.5	14.9	22.8
Suède	0.5	-4.0	-3.9	-8.4	35.1	38.5	40.4	5.3	15.0
Tchéquie	0.3	-5.9	-7.8	-13.9	30.2	37.6	44.0	13.7	45.4

Source : Base de données WEO du FMI (consulté en avril 2021) et calculs de l'auteur.

Tableau A2 PIB\*

Pays	2019-T4	2020-T1	2020-T2	2020-T3	2020-T4	2019T4-2020T2
Finlande	108.9	108.2	103.2	106.6	107.0	5.7
Estonie	140.6	139.0	131.7	135.0	137.9	8.9
Lituanie	141.7	141.3	132.5	140.6	140.3	9.2
Danemark	119.5	118.0	110.1	117.0	117.7	9.4
Suède	120.9	120.6	111.5	118.6	118.4	9.5
Grèce	84.3	84.6	73.3	75.6	77.6	11.0
Irlande	185.3	178.0	174.2	194.8	184.9	11.0
Pays-Bas	114.3	112.5	103.0	111.0	110.9	11.3
Luxembourg	130.7	128.7	119.3	130.4	132.5	11.4
Bulgarie	126.6	127.2	114.4	119.3	121.8	12.2
Lettonie	134.6	131.5	122.3	130.7	132.2	12.3
Pologne	139.2	138.8	126.3	136.3	135.4	12.9
Allemagne	116.6	114.3	103.2	112.0	112.4	13.4
Tchéquie	124.8	121.0	110.5	118.0	118.8	14.4
Chypre	112.7	112.1	97.4	106.0	107.6	15.3
Autriche	114.5	111.0	99.1	110.8	107.8	15.4
Roumanie	141.8	142.6	125.9	132.8	139.2	16.0
UE 27	114.7	110.9	98.5	109.9	109.4	16.2
Slovaquie	127.7	121.2	111.2	124.1	124.4	16.6
Belgique	114.6	110.7	97.6	109.0	108.8	17.0
Slovénie	120.8	115.0	103.3	116.0	114.7	17.5
Italie	100.6	95.0	82.7	95.8	93.9	17.9
Croatie	112.7	111.5	94.2	102.0	104.7	18.5
Portugal	107.7	103.4	89.0	101.0	101.2	18.7
Hongrie	131.9	131.2	112.5	124.9	126.5	19.4
France	112.6	106.0	91.7	108.6	107.0	20.9
Espagne	111.3	105.3	86.6	101.4	101.4	24.7
Royaume-Uni	117.8	114.3	92.8	107.7	n.d.	25.0
Malte	165.7	161.6	138.7	149.8	155.5	27.0

Note : \* 2010 = 100 ; classé en fonction de la baisse entre 2019-T4 et 2020-T2, colonne de droite.

Source : Eurostat (NAMQ\_10\_GDP) et calculs de l'auteur.

Tableau A3 Évolution de l'emploi dans certains secteurs d'activité dans l'UE-27 entre 2019 et 2020 (respectivement au 2e et 4e trimestre ; en pourcentage)

Secteur (NACE)	T2 2019-2020	T4 2019-2020
Total – toutes les activités NACE	-2,5	-1,5
Agriculture, sylviculture et pêche	-1,8	-2,4
Industries extractives	5,1	-3,5
Industrie manufacturière	-1,5	-1,0
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur d'air et d'air conditionné	7,2	6,1
Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	-3,6	-2,9
Construction	-6,7	-3,3
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	-6,2	-3,8
Transports et entreposage	-6,6	-4,9
Hébergement et restauration	-17,5	-18,4
Information et communication	9,3	10,4
Activités financières et d'assurance	1,0	2,7
Activités immobilières	4,9	12,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,0	-0,4
Activités de services administratifs et de soutien	-10,1	-9,9
Administration publique	3,0	5,3
Éducation	1,3	3,3
Santé humaine et action sociale	-1,3	-1,2
Arts, spectacles et activités récréatives	-6,6	-10,2
Autres activités de services	5,9	3,3
Activités des ménages en tant qu'employeurs	-18,5	-8,0

Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

Tableau A4 Taux de chômage par pays et classe d'âge

Zone/ Pays	Mars 2020		Août 2020		Février 2021		Changement entre mars 2020 et août 2020	
	tous	-25	tous	-25	tous	-25	tous	-25
En pourcentage de la population active								
							Point de pourcentage	
Union européenne - 27	6.4	14.9	7.8	18.2	7.5	17.2	1.4	3.3
Eurozone	7.1	15.4	8.7	18.9	8.3	17.3	1.6	3.5
Allemagne	3.8	5.8	4.5	6.5	4.5	6.1	0.7	0.7
Autriche	4.8	10.4	5.6	10.2	5.7	9.6	0.8	-0.2
Belgique	4.9	11.9	6.5	17.5	5.7	n.d.	1.6	5.6
Bulgarie	4.4	13.3	5.1	14.7	5.3	16.3	0.7	1.4
Chypre	6.3	13.4	8.5	21.4	6.8	n.d.	2.2	8
Croatie	6.5	17.4	8.3	24.2	7.1	n.d.	1.8	6.8
Danemark	4.8	10.3	6.2	11.8	6.1	11.1	1.4	1.5
Espagne	14.4	33.8	16.7	42	16.1	39.6	2.3	8.2
Estonie	5.1	10.5	7.7	22.7	7.2	16.8	2.6	12.2
Finlande	6.7	20.7	8.5	22.8	n.d.	n.d.	1.8	2.1
France	7.4	18.8	9.3	22.3	8	19.2	1.9	3.5
Grèce	15.9	34.4	16.9	36.1	n.d.	n.d.	1	1.7
Hongrie	3.4	11.1	3.8	11.3	4.5	13.6	0.4	0.2
Irlande	5	12.6	6.6	17.8	5.8	14.9	1.6	5.2
Italie	7.4	27.8	9.9	31.4	10.2	31.6	2.5	3.6
Lettonie	7.4	15.6	8.6	14	8.7	15.9	1.2	-1.6
Lituanie	7.2	17	9.8	22.8	9.6	17.5	2.6	5.8
Luxembourg	6.5	20	6.8	23.4	6.7	21.4	0.3	3.4
Malte	3.9	10.8	4.6	11.2	4.4	10	0.7	0.4
Pays-Bas	2.9	6.3	4.6	11.3	3.6	9.4	1.7	5
Pologne	3	9.5	3.3	11.2	3.1	14.8	0.3	1.7
Portugal	6.3	18.1	8.1	26.3	6.9	21.6	1.8	8.2
Roumanie	4.5	18.2	5.3	18	5.7	n.d.	0.8	-0.2
Royaume-Uni	3.9	11.9	4.7	14.6	n.d.	n.d.	0.8	2.7
Slovaquie	6	16.5	7.2	20.8	7.3	20.6	1.2	4.3
Slovénie	4.5	10.5	5.2	15.6	4.9	n.d.	0.7	5.1
Suède	6.8	19.5	9	26.6	8.9	23.6	2.2	7.1
Tchéquie	2	7.2	2.7	7.6	3.2	9.3	0.7	0.4
Écart type	3.0	7.2	3.4	8.5	n.a.	n.a.	0.7	3.2

Source : Eurostat et calculs de l'auteur.

Tableau A5 Part ajustée des salaires (en pourcentage du PIB)

Zone/Pays	2019	2020	2021
Union européenne	55.3	56.6	55.7
Eurozone	56.0	57.3	56.4
Allemagne	58.9	59.7	58.6
Autriche	55.1	57.3	55.1
Belgique	59.2	62.3	60.8
Bulgarie	58.4	61.8	61.7
Chypre	50.1	50.4	49.3
Croatie	53.9	59.6	56.4
Danemark	54.2	56.0	54.6
Espagne	53.2	56.1	54.5
Estonie	55.0	57.0	55.3
Finlande	52.5	53.7	52.3
France	57.3	58.0	57.4
Grèce	51.9	55.1	53.3
Hongrie	44.3	46.0	45.0
Irlande	33.0	34.3	32.7
Italie	52.7	52.2	53.4
Lettonie	56.2	58.8	57.6
Lituanie	52.3	52.7	51.8
Luxembourg	52.6	53.3	52.7
Malte	49.5	53.3	52.9
Pays-Bas	57.4	60.3	58.0
Pologne	49.4	50.3	48.9
Portugal	52.3	54.5	53.4
Roumanie	49.6	53.6	52.9
Royaume-Uni	58.6	61.4	59.7
Slovaquie	49.5	51.8	50.4
Slovénie	62.6	66.4	63.6
Suède	49.7	50.6	49.4
Tchéquie	51.8	53.3	51.2

Source : Ameco et calculs de l'auteur.

Tableau A6 Répartition des revenus et pauvreté (2019)

Zone/Pays	Revenu de marché net	Revenu disponible	Différence (redistribution)	Pauvreté
				En %
Rapport interquintile S80/S20				
Union européenne	8.43	5.09	3.34	21.4
Eurozone	7.91	4.98	2.93	20.8
Allemagne	9.00	4.89	4.11	17.4
Autriche	7.10	4.17	2.93	16.9
Belgique	7.66	3.61	4.05	19.5
Bulgarie	10.74	8.10	2.64	32.8
Chypre	6.03	4.58	1.45	22.3
Croatie	6.58	4.76	1.82	23.3
Danemark	9.51	4.09	5.42	16.3
Espagne	8.56	5.94	2.62	25.3
Estonie	7.05	5.08	1.97	24.3
Finlande	7.71	3.69	4.02	15.6
France	7.35	4.27	3.08	17.9
Grèce	6.94	5.11	1.83	30.0
Hongrie	5.00	4.23	0.77	18.9
Irlande	11.93	4.03	7.90	20.6
Italie	7.54	6.01	1.53	25.6
Lettonie	8.03	6.54	1.49	27.3
Lituanie	9.41	6.44	2.97	26.3
Luxembourg	9.00	5.34	3.66	20.6
Malte	5.32	4.18	1.14	20.1
Pays-Bas	6.43	3.94	2.49	16.5
Pologne	6.12	4.37	1.75	18.2
Portugal	6.60	5.16	1.44	21.6
Roumanie	9.11	7.08	2.03	31.2
Slovaquie	4.46	3.34	1.12	16.4
Slovénie	5.03	3.39	1.64	14.4
Suède	10.92	4.33	6.59	18.8
Tchéquie	4.22	3.34	0.88	12.5

Source : Eurostat et calculs de l'auteur.